

ATELIER 1
Continuités écologiques et
Projet de trame verte et bleue

Réunion du 29 Septembre 2015



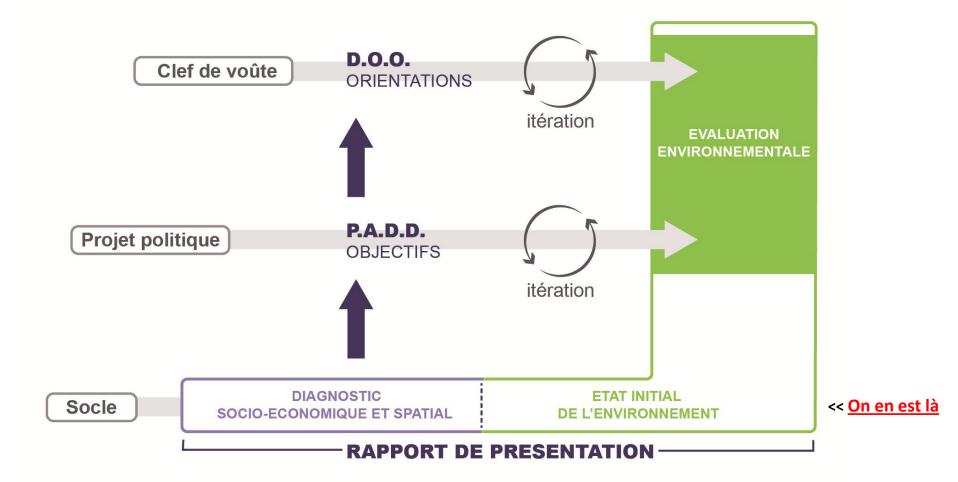


la démarche de révision du SCOT1 obéit à trois principes :

- ✓ <u>la mise en conformité</u> aux dispositions législatives (« grenellisation », loi ALUR),
- ✓ <u>l'actualisation</u> des données et analyses relatives aux besoins répertoriés en matière de développement et d'aménagement,
- ✓ <u>la pérennisation</u> de ce qui dans le contenu n'est affecté ni par la mise en conformité ni par l'actualisation.

Ce n'est pas un nouveau document mais le schéma de 2013 révisé pour autant que son économie générale ne soit pas profondément modifiée.





Le rapport de présentation

Livre 1 - Diagnostic socio-économique et spatial : 3 dimensions

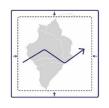
Livre 2 L'organisation La consommation et Les dynamiques de L'état initial de générale du territoire développement les usages de l'espace l'environnement 5 sections: « le cadre » « les armatures » « l'espace » les espaces paysages et milieux naturels

les ressources naturelles les pressions et pollutions

> le cadre de vie et les paysages urbains

les risques





1 - Les dynamiques de développement

La prévision démographique : constat et enjeux

Le scénario d'évolution démographique retenu S* est le suivant :

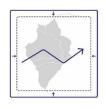
Population 2012 : 213 000 habitants Population 2030 : 250 000 habitants

Accroissement : selon un rythme annuel de +2 150 hab.

- Ce ralentissement de la croissance démographique ne va pas rester sans conséquences sur <u>la détermination des objectifs d'offre de nouveaux</u> <u>logements.</u>
- Conséquence : + 2000 logements disponibles / an, un maximum ?







1 - Les dynamiques de développement

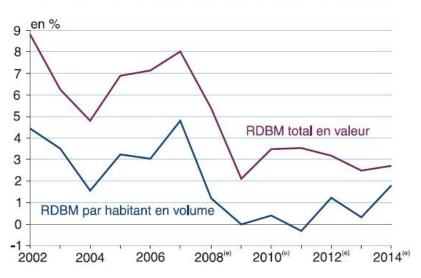
La prévision économique : constat

Les dernières années ont été « médiocres » : La rupture économique explicative du solde migratoire négatif

Evolution du PIB en volume



Évolution de revenu disponible brut des ménages



Continuités écologiques et projet de trame verte et bleue



Objectif réglementaire du SCoT: une ambition forte

Extrait du L 121.1 code urbanisme disposition générale des documents d'urbanismes (SCoT, PLU et carte communale)

- Le SCoT : les grands objectifs environnementaux d'un SCoT (L121.1 CU)
 - ✓ Réduire la consommation d'espace,
 - ✓ Préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières,
 - ✓ Améliorer les performances énergétiques, réduire les besoins de déplacement et Rationaliser l'offre de déplacements et Réduire les émissions de gaz à effet de serre
 - ✓ Préserver la biodiversité et les écosystèmes, préserver et remettre en bon état les continuités écologiques.
 - **√** ...

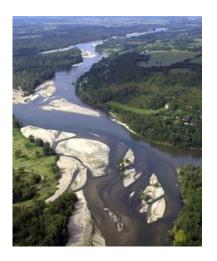
De la protection de l'espace naturel à la celle de la biodiversité...

Approche patrimoniale

• Des espèces et des milieux remarquables ou emblématiques à protéger







Approche fonctionnelle

- La protection des milieux rares et/ou remarquables ne suffit pas
- Assurer leur capacité de **régénération** dans le temps
- Protéger les écosystèmes à plus large échelle
- Prendre en compte la biodiversité ordinaire et éviter la fragmentation des milieux naturels

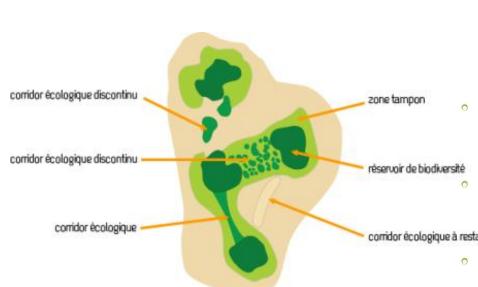








Rappel des grands principes

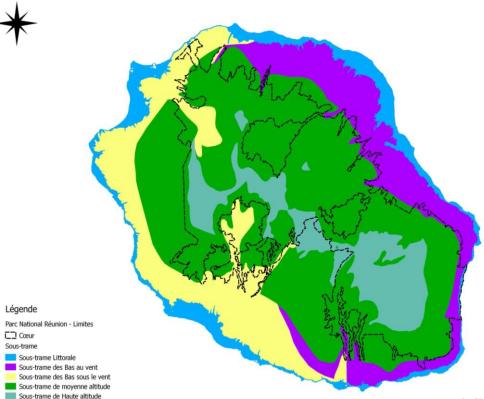


- Biodiversité: diversité naturelle du vivant.
- Écosystème: ensemble des interactions (échanges de matières et d'énergie) formées par ensemble d'êtres vivants (biocénose) et son environnement biologique, géologique, hydrologique, climatique, etc. (le biotope).
 - **Réservoirs de biodiversité :** zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie.
- Corridors écologiques : voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les comidor écologique à restaurer réservoirs de biodiversité.
 - **Continuité écologique :** association de réservoirs de biodiversité, de corridors écologiques et de cours d'eau.

Démarche de SRCE à la Réunion

- Le SAR devrait faire office à terme de SRCE. Il rendra alors opposable, les éléments de son projet de TVB aux documents d'urbanisme locaux, dont les SCoT, selon un principe vraisemblablement de prise en compte.
- Pour alimenter le SAR la DEAL a mené « étude préalable d'indentification et de cartographie des réseaux écologiques à la Réunion », qui s'est achevée en juin 2014.
- il convient d'intégrer dans la construction du SCoT ces travaux.

Démarche de SRCE à la Réunion



Les travaux SRCE se basent sur une analyse des milieux par gradient altitudinal, couplée à une approche sur l'exposition et la topographie. On trouve ainsi les sous trames suivantes :

- Sous-trame Haute altitude :
- Sous-trame Moyenne altitude :
- **Sous-trame Basse altitude** pour laquelle l'exposition climatique et la topographie engendrent la création de deux sous-trames
- au vent
- sous le vent

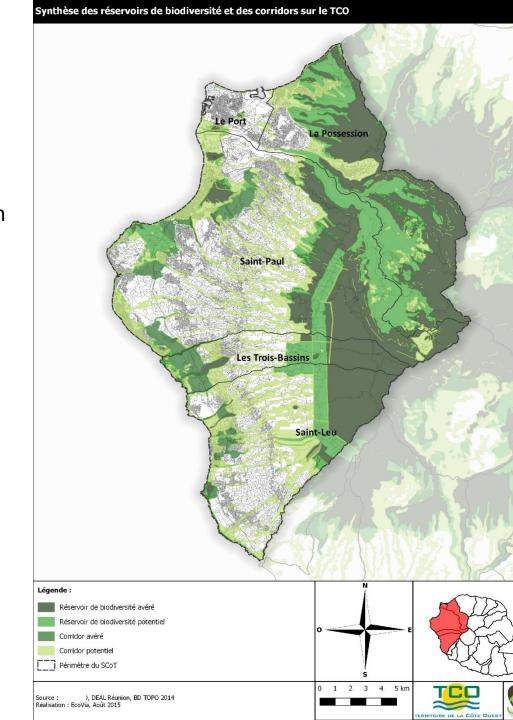
Une cinquième sous-trame littorale est ajoutée, qui correspond aux habitats situés le long de la côte, à une altitude inférieure à 50 m.

Le TCO est concerné par l'ensemble des sous-trames à l'exception de la sous trame des bas au vent.

Un travail autour des habitats et des espèces ont permis d'identifier des éléments de réservoirs et de corridors. Ils sont soient « potentiels », soient « avérés ».



- Les réservoirs de biodiversité: essentiellement sur les hauts et sur le littoral
- Territoire plus urbanisé en deçà des 600 m : nombreux éléments de fragmentation (RN1 notamment)
- Continuité potentielle au littoral du sud du Port à Saint-Leu
- Des réservoirs de biodiversité « aériens » sont présents.
- Le territoire comprend 6
 corridors aquatiques : la ravine de la
 Grande Chaloupe, à malheur, Lafleur, des
 lauriers, Saint-Gilles et la rivière des
 galets + un réservoir de biodiversité :
 L'étang de Saint-Paul
- + grand réservoir de biodiversité marin de l'île.



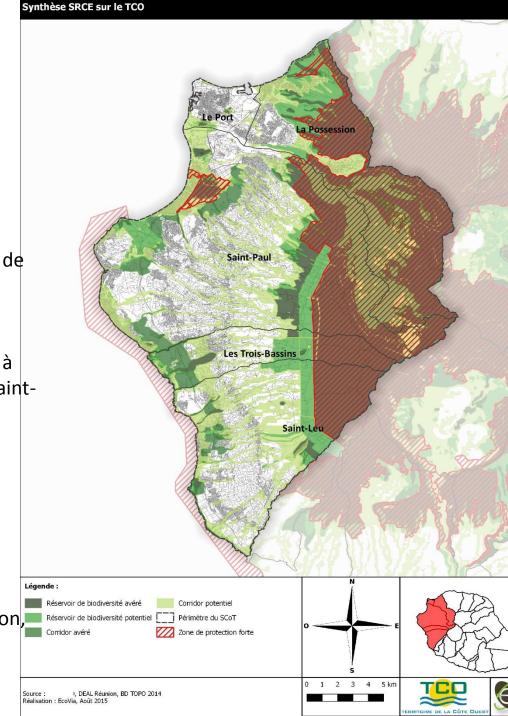




4 – L'état initial de l'environnement

Les espaces, paysages et milieux naturels

- → Proportion d'espaces naturels très élevée : près de 70% du territoire et très fort taux d'endémisme
- → Une multitude de milieux naturels : des milieux terrestres à l'est, des milieux marins et littoraux à l'ouest ainsi que des zones humides (Etang de Saint-Paul)
- → Des inventaires :
- Les ZNIEFF: 50 % du territoire
- 26 ravines
- → Présence de nombreux outils de protection :
- Parc national de la Réunion
- Réserves : Réserve naturelle marine de la Réunion,
 Etang de Saint Paul, 2 réserves biologiques
- Acquisitions foncières (ENS, CELRL)





Ne faut il pas capitaliser et valoriser le travail du TCO en jouant la carte du SCOT intégrateur ?

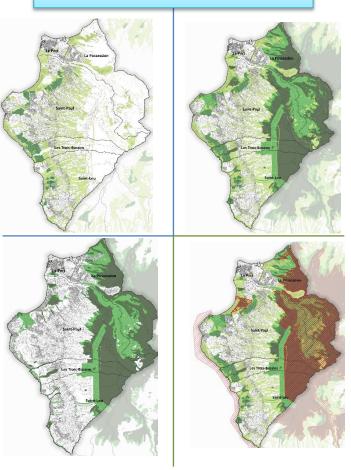
Par exemple : utilisation des nombreux sites d'inventaires et de protections comme base du système de réservoirs et de corridors...

Les ravines: points d'appui des continuités aquatiques mais aussi terrestres (SAR actuel+ du SAGEs) ?

Des secteurs à enjeux à faire ressortir : zones urbaines et franges, espèces invasives, de restauration, corridors sur le littoral

- Attention particulière du SCoT
- ⇔ Quelle prise en compte par le SCoT ? Ou à un niveau plus pertinent ?
- ⇔ traitement particulier avec action de gestion papillon, tortue, lézard... un point de « fragmentation d'espèces invasives au niveau du port de la Pointe des Galets » ?

Questionnements?



Réservoirs?

Légende :

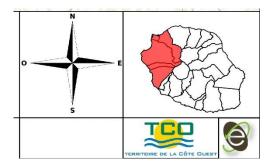
Réservoir de biodiversité avéré

Réservoir de biodiversité potentiel

Périmètre du SCoT

Source: , DEAL Réunion, BD TOPO 2014

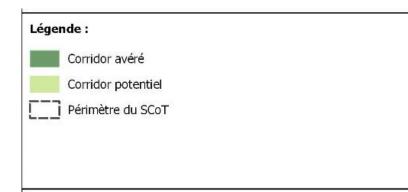
Réalisation: EcoVia, Août 2015





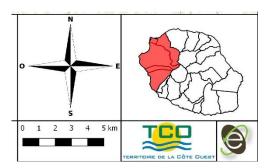


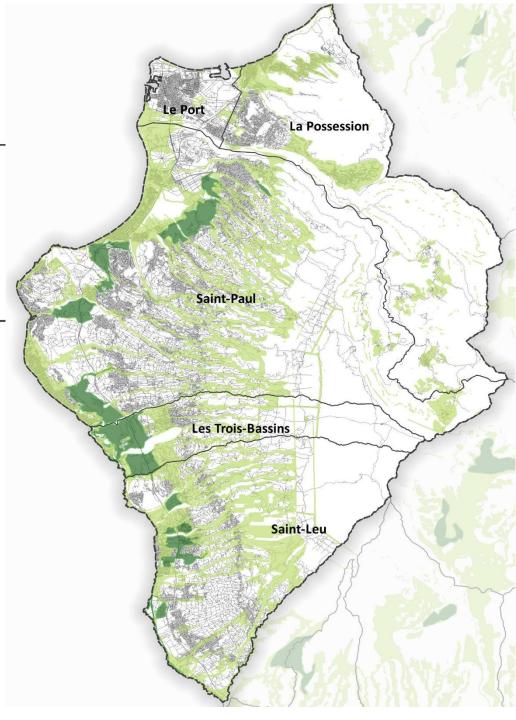
Corridors?



Source : DEAL Réunion, BD TOPO 2014

Réalisation : EcoVia, Août 2015

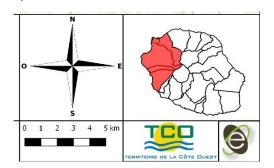


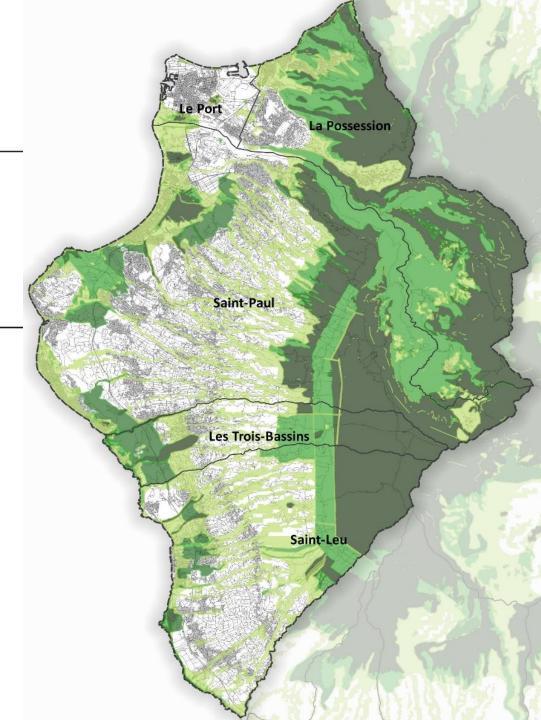


TVB?

Légende : Corridor avéré Corridor potentiel Périmètre du SCoT

Source : , DEAL Réunion, BD TOPO 2014 Réalisation : EcoVia, Août 2015





TVB?

Légende :

Réservoir de biodiversité avéré

Réservoir de biodiversité potentiel

Corridor potentiel

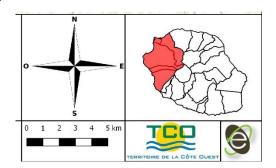
Périmètre du SCoT

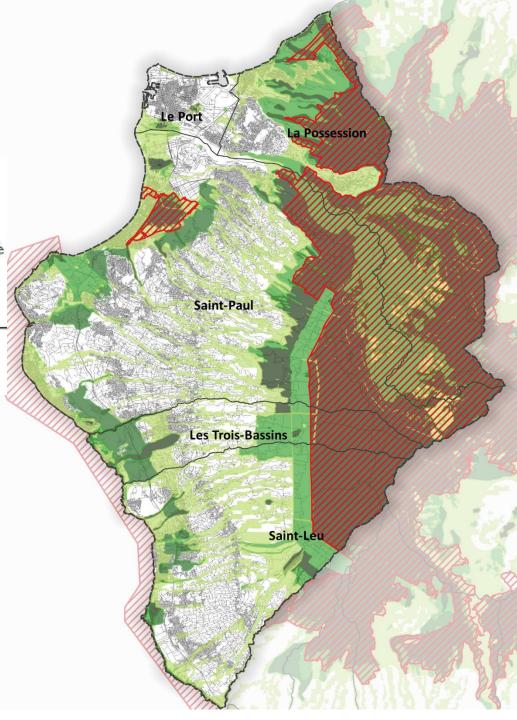
Corridor avéré

Zone de protection forte

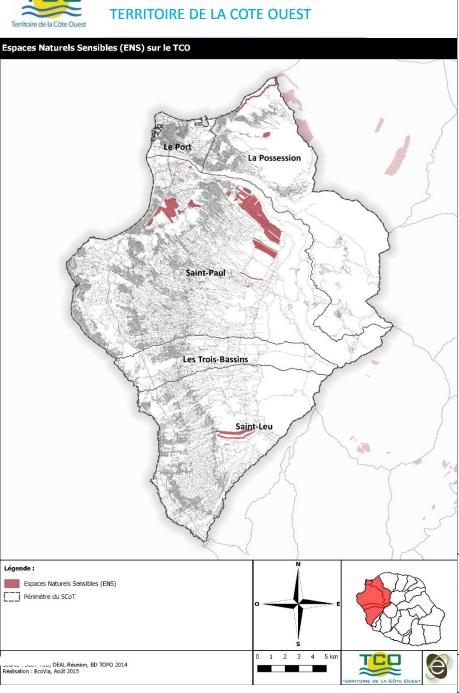
Source : DEAL Réunion, BD TOPO 2014

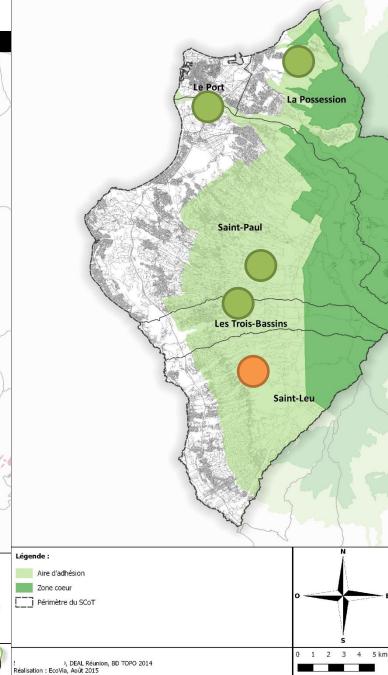
Réalisation : EcoVia, Août 2015



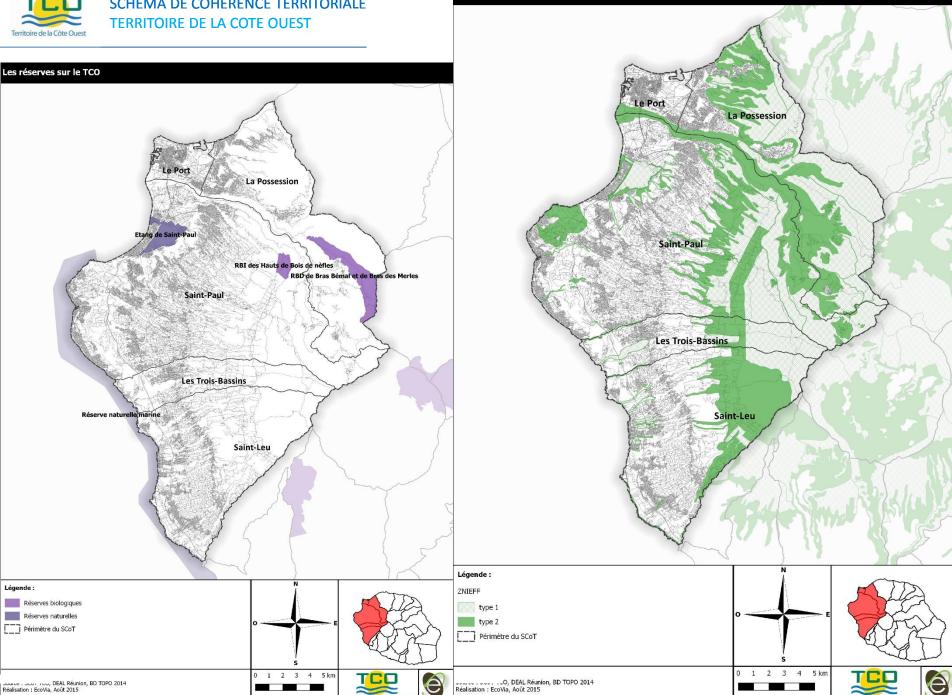


SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE





Parc National de la Réunion sur le TCO



Périmètres d'inventaire sur le TCO